

## L'utilisation du métam-sodium suspendue

26/10/2018



### Actus Agricoles

A la suite des signalements récents relatifs à quatre cas d'intoxications respiratoires concernant des personnels et des riverains d'exploitations agricoles, François de Rugy, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, ont décidé de suspendre ce jour par arrêté l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à base de métam-sodium pour une durée de 3 mois. « Cette décision vise à garantir la sécurité des personnes dans l'attente des conclusions des travaux de l'Anses. Elle sera réévaluée à la lumière de ses conclusions, attendues pour la fin de l'année », indique un communiqué commun.

Le métam-sodium fait partie des substances actives les plus préoccupantes pour la santé et l'environnement identifiée dans le plan d'actions national sur "les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides", pour lesquelles le Gouvernement a demandé une revue scientifique par l'Anses.

Trois cas d'intoxication touchant des riverains ou employés d'exploitations agricoles sont survenus ces deux dernières semaines dans le département du Maine-et-Loire à la suite de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à base de métam-sodium. Un quatrième cas d'intoxication a également été signalé la semaine passée, dans le département du Finistère.

Selon les premiers constats des services de l'État, les préconisations d'utilisation des produits phytopharmaceutiques n'auraient pas été correctement respectées dans les cas d'intoxications recensés. Les conditions climatiques ont également pu contribuer aux incidents.

En savoir plus, cliquez [ICI](#)

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/lusage-du-metam-sodium-suspendue/>